

Ecole publique de Quézac
Le bourg
15600 QUEZAC
elem15.quezac@ac-clermont.fr
04.71.49.08.07

Ecole publique de Saint Etienne de Maurs
2 rue des Noisetiers
15600 SAINT ETIENNE DE MAURS
elem15.st-etienne-de-maurs@ac-clermont.fr
04.71.46.79.49

Conseil d'école n°3
Lundi 3 juillet 2023 à 18h

Directrices-Enseignantes : Mme Bladou (directrice Quézac) - Mme Langlois (Directrice Saint Etienne de Maurs) – Mme Belottini et Mme Plane (enseignantes Saint Etienne de Maurs)

Maires et conseillers : M. Gimenez (maire de Quézac), Mme. Constensus (conseillère municipale), M. Fel (Maire st Etienne de Maurs), Mme Lacalmontie (conseillère municipale), M. Vieyres (Maire Rouziers).

Représentants parents d'élèves : M. Bac (CM1-CM2), Mme Teissèdre (CE1-CE2), Mme Constensus (CP-CE1), M. Loudières (TPS-PS-MS).

DDEN : M. Laborie, (DDEN Quézac – St Etienne de Maurs),

Personnes excusées : Mme Pluyaud (Inspectrice de l'Éducation Nationale), M. Marzucchetti (enseignant Quézac), M. Crapet (conseiller municipal), Mme Grimont (titulaire MS GS), M. Sabot (Maire de St Julien de Toursac).

Ordre du jour :

1. Organisation scolaire 2023 / 2024
2. Sorties scolaires et projets
3. Point mairies
4. Questions diverses

1. Organisation scolaire 2023/ 2024.

L'équipe pédagogique ne changera pas l'année prochaine à Saint Etienne de Maurs contrairement à l'organisation pédagogique. En effet, en cette fin d'année nous avons beaucoup d'inscriptions imprévues et cela fait monter les effectifs de nos classes. Il a fallu prendre une décision pour l'année scolaire 2023/2024. Nous ne pouvions pas laisser une classe de CP CE1 à 27 élèves...

- Mme PLANE aura une classe de TPS/PS/MS avec un effectif encore fluctuant.

Normalement : 1 TPS , 12 PS (+2), 6 MS (+2) soit une classe entre 19 et 23 élèves. Il ne devrait pas y avoir de rentrées de TPS en février.

Rappel : - L'inscription se fait en 2 temps : d'abord à la mairie puis auprès de l'école (15 jours au moins avant la rentrée scolaire)

- Les enfants de TPS seront accueillis s'ils sont propres et s'ils sont nés avant juillet de l'année en cours.

- Mme LANGLOIS aura une classe de GS/CP avec également un effectif encore incertain.

Normalement : 11 GS (+1), 5 CP (+1) soit une classe entre 16 et 18 élèves.

- Mme BELOTTINI aura une classe de CP/CE1 avec cet effectif probable :

Normalement : 5 CP (+1), 12 CE1 (+1) soit une classe entre 17 et 19 élèves.

Les élèves de CP seront répartis entre deux classes l'année prochaine. La répartition a été donnée aux parents et aux enfants vendredi dernier.

A la rentrée, il devrait y avoir entre 52 et 60 élèves.

Equipe pédagogique et effectifs prévus à Quézac:

L'équipe pédagogique ne changera normalement pas l'année prochaine. Mr Marzucchetti devrait être là à la rentrée. Mais en cas de changement durant l'été, je vous tiendrai informé.

L'année prochaine, les élèves de la classe de CE1 seront regroupés à l'école de St Etienne de Maurs. A Quézac, il y aura donc les CE2, CM1 et CM2. Pour une question d'effectif des classes, nous avons décidé de scinder le groupe de CM1 en deux entre Mr Marzucchetti et moi-même.

Céline BLADOU, professeur des écoles et directrice : classe de CE2/CM1 (20 élèves) 12 CE2 8 CM1

Tony MARZUCHETTI, professeur des écoles : classe de CM1/CM2 (22 élèves) 7 CM1 et 15 CM

TOTAL 42 élèves

Total des effectifs sur le RPI : entre 94 et 102 élèves

Comme tous les ans, nous avons voté dès maintenant pour continuer ou non les conseils d'école communs.

VOTE : à l'unanimité

2. Sorties scolaires / projets :

1. SAINT ETIENNE DE MAURS

- 100ème jour d'école le 7 avril 2023 : plusieurs défis autour du nombre 100 pour les CP CE1. Ils ont gagné 100 cm de chocolat !! (financé par l'OCCE)
- Jardinage : les bulbes plantés sont sortis, nous avons semé des graines de tournesol, des plants de courgettes... Les enfants ont pu manger des fraises, framboises... Stéphane utilise les plantes aromatiques pour la cantine. Nous remercions les parents qui nous ont donné de la paille, des graines, des framboisiers...
- 21 Mars CP/CE1 : regroupement sportif pétanque. Les élèves se sont rendus au gymnase à pied (afin d'éviter des frais de transport).
- Décoration de l'école en lien avec la classe de mer: banc de poissons, une pieuvre géante, des méduses, décorations de toutes les fenêtres de l'école et des portes également : crabes, étoiles de mer, ancre...
- Classe de mer : 30 mai au 2 juin : 85 enfants ont participé au voyage au Grau d'Agde. Les activités étaient intéressantes et le séjour s'est très bien passé. Tout le monde est revenu enchanté avec de jolis souvenirs dans la tête. Nous remercions le personnel municipal et Mme Escassut (AESH) qui ont tous bien voulu nous accompagner dans ce gros projet. Il ne faut pas oublier l'APE, les familles et les mairies pour le financement de cette classe de mer. Les familles ont contribué à hauteur de 110 euros par enfants. L'APE, également. Les mairies de Saint Etienne et Quézac donneront 110€ par enfant, Rouziers participe à hauteur de 10€/nuit/enfant et pour Saint Julien de Toursac probablement 50€ par enfant. Le conseil départemental a donné une subvention de 1000€. Nous remercions chaleureusement M. Labrunie et Mme Lacalmontie d'être venus nous voir à notre arrivée du Grau d'Agde.
- Carnet de voyage individuel complété individuellement au retour, pour un souvenir de la classe de mer.
- Rugby : 5 séances d'1 heure du 31 mars au 16 juin encadrées par un éducateur sportif. Les élèves ont progressé au cours des 5 séances

- 23 juin : journée RPI : En début de matinée, les élèves de CP / CE ont couru pendant 15 minutes sans s'arrêter et les CM 30 minutes. Au total, les enfants ont réalisé une très belle performance puisqu'ensemble ils ont totalisé 180 km, 70 km de plus que leur défi initial ! BRAVO ! Puis répétition générale, pique-nique tous ensemble, jeux et de nouveau répétition avec essayage des costumes ! Merci aux parents d'avoir joué le jeu en emmenant les enfants à l'école de Quézac et aux mairies pour avoir permis la réunion des personnels municipaux. *Remerciements aux cantonniers pour avoir amené les tapis à plusieurs reprises !*
- 27 juin : fête des écoles. Très beau spectacle réalisé par les enfants sur le thème de la mer. Je remercie mes collègues pour leur grande implication dans tous les projets menés tout au long de l'année.

M. Laborie souligne la qualité du spectacle et de la sonorisation et remercie les enseignants pour leur travail.
- 7 juillet : pique-nique dans l'école, préparé par M. Balduccelli : journée festive : jeux d'eau, jeux dans les classes et visionnage d'un dessin animé et du spectacle de l'école, gentiment filmé par une maman !

QUEZAC : Sorties / projets école :

Sur cette fin d'année, il y a eu plusieurs évènements.

Regroupement pétanque : matinée de découverte de la pétanque autour de jeux. Les élèves ont apprécié cette sortie. Nous avons ensuite mangé au domaine du Fau puis nous sommes remontés à pied à l'école de Quézac. Belle journée sportive. Merci aux parents accompagnateurs.

Le regroupement sportif prévu initialement le 16 mai a été annulé pour cause météorologique. Une nouvelle date a été proposée pour le 27 juin (date du spectacle de l'école). Etant donné le jour, nous avons préféré annuler cette sortie afin que les élèves puissent profiter pleinement du spectacle le soir.

Lors du 100^{ème} jour, les élèves ont réalisé des défis avec ce nombre. Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée « surprise » et ont terminé par le partage de 100 bonbons avec leurs camarades d'école.

Course des 110 kms : tout au long de cette année scolaire, les élèves se sont entraînés régulièrement à courir des distances sur un temps donné. Tout cet entraînement a donc donné lieu à la course des 110 kms le 23 juin au matin où nous avons également fait répétition générale pour le spectacle de l'école. Ce jour-là, les élèves de CP / CE ont couru pendant 15 minutes sans s'arrêter et les CM 30 minutes. Au total, les enfants ont réalisé une très belle performance puisqu'ensemble ils ont parcouru la distance de 180 km. Nous avons pu constater, tout au long de cette année, leur évolution et leurs efforts pour parvenir, le jour J, à réaliser la course sans s'arrêter. Nous tenons encore une fois à les féliciter pour cela.

Projet école / collège : projet chorale : les élèves de CM1 / CM2 se sont rendus, lors de cette période, trois journées au collège afin d'effectuer des répétitions de la chorale. Ces dernières ont permis le 20 juin de proposer une représentation publique dans les rues de Maurs ainsi qu'à la salle des fêtes. Les élèves ont beaucoup apprécié de participer à ce projet. Nous tenons à remercier

l'ensemble des parents d'élèves qui ont joué le jeu et ont amené, tout au long de l'année, plusieurs journées, leurs enfants au collège.

Nous remercions encore une fois l'APE, la mairie ainsi que les parents pour le financement de nos projets et de nos sorties.

- Projet en commun avec Saint Etienne :

- Journée commune sur l'école de Quézac le 23 juin : répétition générale le matin, suivie d'un pique-nique et d'une deuxième répétition, l'après-midi. Nous remercions les parents d'élèves et les municipalités pour avoir facilité l'organisation de cette journée.
- Fête des écoles le 27 juin : merci aux parents d'élèves d'être venus si nombreux assister au spectacle de fin d'année et merci à la mairie et à l'APE pour le prêt de matériel. Merci également au mari de Mme Langlois d'avoir assuré la sonorisation du spectacle.
- Les photos de classe ont, par ailleurs, été réalisées début mai. Elles ont été distribuées courant juin. Nous tenons à remercier les parents d'élèves et l'APE car l'achat des photos permettra de financer des projets l'année prochaine.
- Voyage scolaire au Grau d'Agde : Ce séjour s'est très bien déroulé pour les élèves de l'école de Quézac qui ont pu découvrir quelques activités possibles autour de la mer, encadrés de deux animateurs du centre. Les enfants ont beaucoup apprécié ce voyage et se sont bien amusés. Nous remercions encore une fois l'ensemble des parents, l'APE et la mairie pour leurs finances sans lesquelles tout ceci n'aurait pas été possible. Nous remercions également les accompagnateurs (Monsieur Gimenez et Mme Roussilhe).
- Mr Marzucchetti, en cette fin d'année et malgré son absence, souhaitait adresser un mot : Il remercie les parents de l'APE pour leur aide précieuse ainsi que les parents de ses élèves qui ont fait confiance à son style particulier de pédagogie. Les élèves se sont investis toute l'année et les résultats lui paraissent visibles (à l'image de ce qu'ils ont produit lors des deux spectacles de chorale). Ils se sont amusés en apprenant et se sont prouvés qu'ils pouvaient tous accomplir de grandes choses (spectacles et course de durée notamment). Ils ont appris à réfléchir, à comprendre, à mémoriser, à prendre la parole, à s'exprimer à l'écrit non pour la note mais pour réussir. Je remercie donc bien évidemment mes élèves sans qui rien n'aurait été possible. Il me remercie également et tout naturellement le reste de l'équipe éducative de Quézac (à savoir Mme Castanier Valérie, Mme Lavergne Gaëlle et Mme Chautemps Nathalie). Il remercie pour finir la

municipalité de Quézac, dont Mr le Maire et Mr le cantonnier de la commune pour leur très grande disponibilité.

3. POINT MAIRIE

- Demandes Quézac :

- avoir un lit d'appoint en cas d'enfant malade, pour pouvoir l'allonger sans qu'il soit à même le sol.
- renouveler les barreaux de la structure bois + éventuellement la poncer et la repeindre.

Mr le Maire de Quézac a signalé que ce serait fait pendant les vacances scolaires .

- Demandes Saint Etienne de Maurs :

- Départ à la retraite de Mme Auriac fêté à l'école avec le personnel communal et les enfants.
- La pièce défectueuse a été changée et les robinets de la classe de TPS PS MS fonctionnent correctement.
- Gilbert a installé le récupérateur d'eau dans notre jardin. Il ne reste plus que le composteur.
- la labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) Nous avons été labellisés au niveau 1 développement durable le 21 mars 2023. Il s'agit de conduire une approche transversale à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat.
- Nous remercions chaleureusement M. Labrunie et Mme Lacalmontie d'être venus nous voir à notre arrivée du grau d'agde et également au spectacle de fin d'année avec M. Crapet et Mme Chabut.
- Question de M. Laborie concernant la climatisation de l'école. *Est-ce possible ?*
M. Fel répond qu'une étude est en cours avec l'architecte de l'école pour savoir quelles sont les solutions à mettre en œuvre et une plantation d'arbres est envisagée à l'automne 2023.
- Question de Mme Lacalmontie sur la date de la fête de l'école : *Est-il possible qu'elle soit en fin de semaine ou week-end ?* Réponse de l'équipe pédagogique : C'est la première année depuis bien longtemps que la fête a lieu en semaine. Nous avons essayé de trouver une date en fin de semaine mais cela n'a pas été possible. L'an prochain, s'il y a une fête des écoles, nous essaierons de trouver une date la plus arrangeante pour tout le monde.
- M. Gimenez nous informe du projet d'aménagements à l'école de Quézac : travaux prévus en 2024, APS réalisé avec les enseignants, deux classes refaites intégralement + chaufferie. Des

stores extérieurs automatiques seront posés afin de limiter la chaleur dans les classes, en complément de la ventilation double flux.

- M. Gimenez évoque les conventions ruralité en 2014 et en 2017 - fin 2022.2023. Nouveau projet de convention en cours. Une première rédaction de projet a été proposée par l'association des maires du Cantal, avec la création d'écoles de territoire. La convention, si elle aboutit, sera signée pour 3 ans. Création d'un lien crèche/école et renforcement du lien école/collège. Engagement pour des écoles de qualité (matériel, locaux, enseignement, durée des trajets).
- M. Vieyres informe l'école de Quézac qu'il peut écrire des articles pour La Montagne. Il demande également si les écoles ont reçu un mail concernant l'inauguration de la plaque du monument aux morts. Les directrices ont bien reçu le mail, ont pris note de la remarque et en profitent pour demander des réponses aux mails, concernant les naissances.

Mme Langlois



Mme Belottini



M. FEL Michel

